

PARIS-LE BOURGET
D'UN JET



AÉROPORTS DE PARIS



Cher lecteur,

Si vous avez ce document entre les mains, c'est que vous êtes utilisateur ou utilisatrice de l'aéroport Paris-Le Bourget.

Elaboré par l'équipe en charge de la communication et de la relation Clients, il vise à regrouper l'ensemble des informations nécessaires pour comprendre, travailler et bien vivre sur cet aéroport, à la fois mythique et tourné vers l'avenir, efficace et méconnu, urbain et acteur engagé dans le développement durable.

Ce guide se veut bien sûr facile d'accès, convivial et utile, mais il est aussi un trait d'union entre toutes celles et tous ceux qui y passent, bon an mal an, quelques dizaines d'heures chaque semaine. Un aéroport, c'est un lieu ouvert sur le monde, mais c'est aussi une ville avec ses rythmes, ses pratiques de déplacements, ses projets, ses modes de vie : la plupart des passagers qui transitent par nos installations ignorent

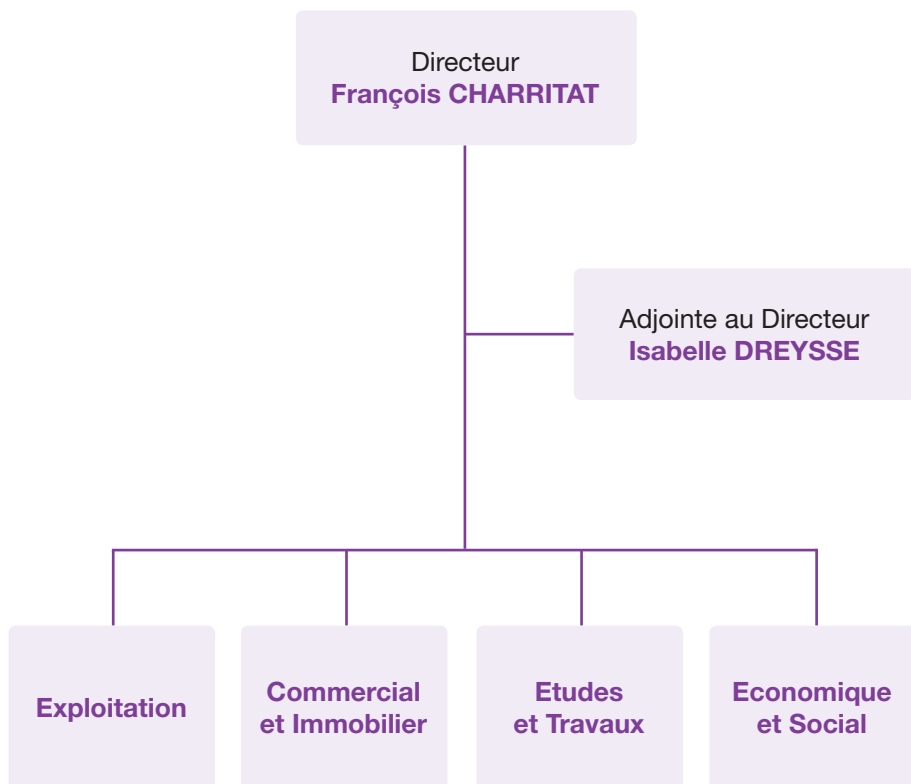
tout du bâtiment Paul Bert, du « H zéro » ou du poste FOX, mais nous savons tous qu'ils ne pourraient profiter de l'exceptionnelle qualité de service de l'aéroport sans les hommes et les femmes qui construisent, exploitent et animent ces éléments de notre Monopoly local.

Alors, entrez dans la lecture de ce guide que nous voulons pratique, facile d'accès, complet autant que faire se peut et évolutif si vous le souhaitez : nous prévoyons d'en faire la diffusion la plus large auprès des 3 000 salariés qui travaillent au Bourget, et de le mettre à la disposition de celles et ceux qui, de passage ou par besoin personnel, y trouveraient un intérêt.

Je vous souhaite une très utile et très agréable lecture.

François CHARRITAT
Directeur

Organigramme



Sommaire

06



Pourquoi s'installer sur la plateforme ?

08



Comment se rendre à l'aéroport Paris-Le Bourget ?

09 Transports en commun

10 Véhicule particulier

11



Les procédures

12 Autorisation d'activité
12 Titres d'accès côté piste
14 Le permis piste

14 Travaux sur le terrain
ou dans les locaux loués
15 Système de Gestion de la Sécurité

16



Services disponibles

17 Fourniture des fluides
et d'électricité
17 Dépannage
18 Traitement des déversements de
produits dangereux ou polluants
18 Logistique
19 Déneigement
19 Boîtes aux lettres
20 Gestion des déchets
20 Hub One (Télécom)
21 Club des Partenaires
Environnement
21 Extranet Paris-Le Bourget

21 Prise de vues et tournage
22 Location de la salle
de conférences
23 Location de véhicules
23 Certificat médical pour les pilotes
24 Musée de l'Air et de l'Espace
24 Hubstart Paris Region®
25 Salon International
de l'Aéronautique et de l'Espace
25 Restaurant inter-entreprises
25 Repasserie
26 Hôtel et restaurants

27



Services compétents de l'État

28 Direction de la Police
Aux Frontières
28 Gendarmerie des Transports
Aériens

28 Direction Régionale des Douanes
28 Bureau Régional d'Information
et d'Assistance au vol
Paris-Le Bourget

29



Services administratifs

30 Mairies
30 Préfecture Déléguée à la Sécurité
et la Sûreté des aéroports
de Paris-Charles de Gaulle
et Paris-Le Bourget
30 Communauté d'Agglomération
de l'Aéroport Paris-Le Bourget

31 La Poste
31 Centre hospitalier de Gonesse
31 Préfectures
31 Sous-préfectures
32 Conseils territoriaux

33



Annexes

34 Glossaire
35 Assistants (FBO)

35 Vos contacts



Pourquoi s'installer sur la plateforme ?





Premier aéroport d'aviation d'affaires professionnelles en Europe, à seulement 7 km de la capitale, Paris-Le Bourget regroupe les plus grands noms de l'industrie aéronautique : Trois des cinq constructeurs d'avions d'affaires y ont leur principale base européenne de maintenance, quatre des cinq premiers FBO (assistants en escale) mondiaux y sont présents, mais aussi la plupart des entreprises de catering, d'équipements de bord, de peinture aéronautique ou de formation.

Les ressources hôtelières ou de restauration sont conséquentes, tant en termes qualitatifs que quantitatifs. Trois entreprises de location de véhicules ou de limousines sont présentes et ces services bénéficient également de la proximité du troisième Parc d'Expositions d'Île-de-France.

Aéroports de Paris, gestionnaire de cet aéroport, s'attache à y assurer un niveau élevé de prestations en termes de sécurité, d'efficacité, de réactivité et de confidentialité.

Aéroports de Paris propose à la location différents types de produits : hangars avions, aires avions, bâtiments industriels, bureaux, parking véhicules légers, ou bien encore des terrains nus ; les réserves foncières, tant côté ville que côté piste, représentent une trentaine d'hectares.

Aéroports de Paris propose également des prestations industrielles à la demande (électricité, chauffage, gestion des déchets, dépannage, etc.).

Accueil

☎ 01 48 62 16 56

✉ contact-lbg@adp.fr

🌐 www.aeroportsdeparis.fr/adp/fr-fr/professionnels/aviation-d-affaires/aviation-d-affaires/



Comment se rendre à l'aéroport Paris-Le Bourget ?





→ Transports en commun

Depuis Paris :

RER B + bus 152

RER B depuis Paris
jusqu'à « Le Bourget »
Puis Bus RATP 152
(arrêt situé avenue Division Leclerc)
jusqu'à l'aéroport Paris-Le Bourget
arrêt Musée de l'Air et de l'Espace

Métro 7 + bus 152

Métro ligne 7 depuis Paris
jusqu'à « Aubervilliers »
Puis Bus RATP 152
(arrêt situé avenue Division Leclerc)
jusqu'à l'aéroport Paris-Le Bourget
arrêt Musée de l'Air et de l'Espace

Métro 5 + Bus 148

Métro ligne 5 depuis Paris
jusqu'à « Bobigny - Pablo Picasso »
Puis Bus RATP 148
jusqu'à l'aéroport Paris-Le Bourget
arrêt Blanc-Mesnil - Musée de l'Air
et de l'Espace

Bus 350

Bus RATP 350 depuis Paris
Gare de l'Est jusqu'à l'aéroport
Paris-Le Bourget arrêt Musée
de l'Air et de l'Espace

Depuis un autre lieu de départ :

RER B + Bus 148

RER B depuis Paris
jusqu'à « Drancy »
Puis Bus RATP 148 jusqu'à
l'aéroport Paris-Le Bourget
arrêt Musée de l'Air et de l'Espace

Bus 350

Bus RATP 350 depuis
l'aéroport Paris-Charles de Gaulle
jusqu'à l'aéroport Paris-Le Bourget
arrêt Musée de l'Air et de l'Espace



→ Véhicule particulier

En venant de Paris

Autoroute A1 direction Lille,
aéroport Paris-Charles de Gaulle
Sortie n° 5 « Le Bourget »,
Musée de l'Air et de l'Espace
Temps de trajet : 15 minutes
(hors heures de pointe)
depuis Paris Porte de la Chapelle

En venant du Nord

RD317 - RN2 direction Paris
Entrée Nord (rond-point Pont Yblon)
ou Musée de l'Air et de l'Espace

→ Taxi

Numéro de la borne : 01 48 62 52 33

Temps de la course : 15 minutes
(hors heure de pointe) depuis
l'aéroport Paris-Le Bourget
à Paris Porte de la Chapelle

Temps de la course : 15 minutes
(hors heures de pointe) depuis
l'aéroport Paris-Charles de Gaulle
à l'aéroport Paris-Le Bourget



Les procédures





→ Autorisation d'activité

Toute entreprise souhaitant s'implanter à l'aéroport Paris-Le Bourget est soumise à l'obtention d'une autorisation d'activité. Cette dernière est une obligation réglementaire indispensable à la présence sur le site. Aéroports de Paris est en charge de la délivrance et du suivi de ces autorisations.

Il est vivement conseillé de prendre contact avec le Bureau Local de Services (BLS) de l'aéroport Paris-Le Bourget trois mois avant le début d'activité souhaité sur l'aéroport afin d'obtenir les informations adaptées au besoin.

Pour plus d'information

www.aeroportsdeparis.fr > activités professionnelles > services aux entreprises > autorisation d'activité

→ Titres d'accès côté piste

La zone côté piste, située après le contrôle de sûreté, n'est accessible qu'aux détenteurs de Titres de Circulation Aéroportuaires (TCA).

La délivrance d'un titre d'accès est conditionnée à l'obtention de l'autorisation d'activité.

Documents à fournir :

- Le formulaire d'autorisation d'activité délivré par le BLS
- La désignation du responsable sûreté
- Un K-bis original datant de moins de 3 mois
- Une attestation de client ou/et sous-traitant justifiant l'intervention sur l'aéroport ou copie du bail ou de l'AOT pour les clients basés. Les sous-traitants devront établir une demande analogue.

Contact

Bureau Local de Services (BLS)
90 avenue de l'Europe

 **01 48 62 38 77/93**

*Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h00 uniquement
sur rendez vous*





L'entreprise doit désigner son (ou ses) responsable(s) sûreté qui devront suivre une formation ad hoc. C'est le correspondant sûreté qui définira les besoins en matière de titre d'accès : natures de titres d'accès, zones accessibles, etc.

Documents à fournir :

- Photo d'identité couleur
- Facture correspondant au paiement de la demande du titre de circulation
- Photocopie des papiers d'identité indiqués dans le formulaire recto-verso en cours de validité et visée par le responsable sûreté (signature et cachet de l'entreprise)
- Photocopie de l'attestation de sensibilité à la sûreté délivrée par l'employeur
- Photocopie recto du dernier titre de circulation émis
- Photocopie de l'autorisation d'activité de l'entreprise
- Déclaration émise par les services de police ou de gendarmerie en cas de perte ou de vol du titre de circulation
- Justificatif détaillé pour la demande d'un TCA Le Bourget permettant notamment l'accès aux deux zones

Afin de faire valider la conformité des titres d'accès, les bénéficiaires devront suivre une session de sensibilisation à la sûreté dispensée par le département Training de la société Alyzia (01 74 37 11 08).

Païement et délai d'obtention

Le TCA est préparé par le BLS. La redevance de titre de circulation côté piste est payée pour chaque dépôt d'un dossier de demande de titre de circulation côté piste auprès des services d'Aéroports de Paris.

Prévoir un délai d'un mois minimum pour l'obtention d'un badge.

Contact

Bureau Local de Services (BLS)
90 avenue de l'Europe

 **01 48 62 38 77/93**

*Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h00 uniquement
sur rendez vous*

TCA

Les Titres de Circulation Aéroportuaire sont délivrés du lundi au vendredi au poste de la Police de l'Air aux Frontières (PAF) du Bourget entre 11h00 et 12h00 au : 660 esplanade de l'Air et de l'Espace.



→ Le permis piste

Les personnels devant circuler côté piste doivent au préalable obtenir le permis piste (permis T) et leurs véhicules doivent être munis d'une autorisation d'accès.

Comme pour le titre de circulation côté piste, la délivrance d'une autorisation d'accès véhicule est assujettie à la délivrance d'une autorisation d'activité. L'obtention du permis T nécessite une formation théorique effectuée par un formateur agréé par la direction de l'aéroport. Après ces formalités, le permis T est disponible sous 15 jours au Bureau Local de Services (BLS).

L'accès routier en zone côté piste pour le personnel, les effets transportés et les véhicules s'effectuent via le Poste d'Accès Routier avec Inspection Filtrage

(PARIF). Il est ouvert 24h/24 aux personnes munies de titre de circulation et aux véhicules équipés d'autorisation.

Formation

Les formations sont dispensées le mercredi à 8h45 dans le bâtiment Aéroports de Paris au 180, Esplanade de l'Air et de l'Espace.

Documents à fournir :

- Une carte d'identité
- Un titre d'accès côté piste
- Un permis de conduire toutes catégories

Accueil

☎ 01 48 62 16 56

✉ contact-lbg@adp.fr

→ Travaux sur le terrain ou dans les locaux loués



Tout client d'Aéroports de Paris ayant l'intention d'effectuer des modifications, démolition ou construction sur le terrain ou dans les locaux loués doit obligatoirement solliciter Aéroports de Paris préalablement à toutes demandes d'autorisation de travaux auprès de l'administration compétente .



Sur simple demande, la procédure de gestion des dossiers tiers lui sera communiquée ainsi qu'une fiche d'expression des besoins. Dès réception de cette fiche et du dossier de travaux du client, Aéroports de Paris s'engage à donner son avis sous d'un délai de 5 semaines dès lors que le dossier sera complet.

Aéroports de Paris peut apporter son assistance au client dans les relations avec l'administration concernée.

Accueil

☎ 01 48 62 16 56
✉ contact-lbg@adp.fr

→ **Système de Gestion de la Sécurité (SGS)**

Toute entreprise souhaitant s'implanter sur l'aéroport et exercer des activités côté piste est soumise aux règles du SGS. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'aéroport certifié, dans le périmètre de la sécurité aéroportuaire. Elle est réglementaire, relève du droit international et s'intègre dans le dispositif global des systèmes de management (qualité, SMI, etc.) dans le but d'analyser les événements impactant une activité aéronautique.

Il est demandé de prendre contact avec le responsable de la sécurité aéroportuaire de l'aéroport Paris-Le Bourget, avant le début des activités côté piste, afin d'obtenir les informations nécessaires et de convenir des modalités d'interfaces entre les acteurs.

Une rubrique sécurité aéroportuaire est disponible sur l'extranet de Paris-Le Bourget :

🌐 <https://espacepro.aeroportsdeparis.fr>

Accueil

☎ 01 48 62 16 56
✉ contact-lbg@adp.fr

Elle permet également d'identifier et de maîtriser les risques par une anticipation des changements. Dans l'objectif de mettre en œuvre la nécessaire coordination de ces actions, il sera demandé au sein de l'entreprise, un correspondant désigné.



Services disponibles





→ Fourniture des fluides et d'électricité

L'aéroport Paris-Le Bourget dispose d'une centrale thermique/frigorifique et d'une centrale de distribution électrique qui permettent à Aéroports de Paris de proposer à ses clients des prestations industrielles diverses qu'il s'agisse de la fourniture de l'énergie ou de l'entretien des installations. Dans le cadre d'un contrat d'entretien des installations conclu par un client, Aéroports de Paris s'engage à assurer leur exploitation et maintenance.

Le tarif de la fourniture du fluide (électricité, gaz, eau froide) est composé d'une part fixe calculée en fonction de la puissance de l'installation et d'une part variable calculée en fonction de la consommation réelle.



→ Dépannage

Aéroports de Paris peut assurer les interventions de dépannage (électricité, chauffage, plomberie) sur l'appel du client des installations privatives dans le cadre d'un contrat de prestation.

Selon la nature des prestations, elles peuvent être réalisables 24h/24.

Accueil

☎ 01 48 62 16 56

✉ contact-lbg@adp.fr

Directeur de Permanence (DDP)

☎ 06 03 42 63 53 (JHNO)



→ Traitement des déversements de produits dangereux ou polluants

En cas de déversement accidentel de produits dangereux ou polluants côté piste (kérosène, produits chimiques etc.) au sol ou dans les réseaux d'assainissement, le client doit prévenir au plus vite le Service Sécurité Incendie de l'aéroport Paris-Le Bourget (SSLIA) afin que ce dernier puisse circonscrire le sinistre grâce à un équipement adéquate.

SSLIA

☎ 01 48 62 53 18

Le client doit également prévenir le Pôle des Opérations Aéroportuaires (POA) afin que celui-ci procède

au lavage/dégraissage de la zone, de ramassage/nettoyage et à l'évacuation dans les bennes adaptées à chacun de ces déchets.

POA

☎ 01 48 62 40 10

L'intervention du SSLIA est gratuite. Les prestations de lavage/dégraissage/nettoyage/évacuation des déchets sont payantes et donnent lieu à une facturation au demandeur.

→ Logistique

Transfert de mobiliers et d'équipement industriels 24h/24 côté ville/côté piste :

- Etude et devis gratuit
- Filière déchets et recyclage
- Garde meuble

Contact

☎ 01 48 62 24 33 (CDG)

Fourniture de moyens de levage divers et de transports administratifs et industriels côté ville/côté piste.



→ Dénéigement

Les demandes de déneigement des aires de stationnement (épandage d'un produit déverglaçant, repoussage de neige) sont faites par écrit via l'adresse e-mail :

 lbg.neige.verglas@adp.fr

Les demandes sont traitées en temps réel et selon la disponibilité de l'équipe d'Aéroports de Paris.

Aéroports de Paris se réserve la possibilité de refuser une mission si celle-ci est estimée comme étant incompatible avec l'occupation des lieux ainsi que le matériel et reste souverain dans le choix des priorités.

→ Boîtes aux lettres

Les boîtes aux lettres de La Poste se trouvent en face du Bureau Local de Services :
90 avenue de l'Europe

Tout client basé sur l'aéroport peut disposer d'une boîte aux lettres individuelle.

Le déneigement est fait sous le contrôle et la responsabilité de l'opérateur de la zone.

Accueil

 01 48 62 16 56

 contact-lbg@adp.fr

Responsable déneigement

 06 78 52 33 52

Accueil

 01 48 62 16 56

 contact-lbg@adp.fr



→ Gestion des déchets

Cette prestation comprend une mise à disposition des bennes ou de bacs pour le ramassage des déchets et la collecte et le transport des déchets.

Gestion des déchets valorisables

Trois types de bacs de 1 000 l disponibles :

- Bac vert : carton/papier
- Bac rouge : souillés (alimentaires)
- Bac bleu : mono composant

→ Télécom et internet

Hub One, la filiale d'Aéroports de Paris, propose les services suivants :

- Téléphonie classique
- Téléphonie IP
- Wi-Fi
- Wi Max
- Réseaux d'entreprise
- Mobilité
- Application aéroportuaire
- Internet

Gestion des encombrants

Cette prestation comprend une mise à disposition d'une benne pour les encombrants, son enlèvement et son transport.

La facturation est réalisée en fonction de la nature et du poids de l'encombrant à enlever.

Accueil

 **01 48 62 16 56**

 **contact-lbg@adp.fr**

Contact

 **hubone.fr**

 **01 74 37 24 24**



→ Club des Partenaires Environnement

L'objectif de ce club est d'instaurer une culture de développement durable commune à l'ensemble des entreprises installées sur l'aéroport Paris-Le Bourget.

Accueil

☎ 01 48 62 16 56

✉ contact-lbg@adp.fr

→ Extranet Paris-Le Bourget

Aéroports de Paris a créé une interface accessible sur internet pour ses clients et partenaires pour leur permettre un accès aux informations opérationnelles utiles :

- Plans de la plateforme
- Modalités liées aux badges d'accès
- Décrets et arrêtés relatifs à la circulation des personnes sur site

Pour accéder à l'extranet de Paris-Le Bourget :

🌐 <https://espacepro.aeroportsdeparis.fr>

ou depuis le site

🌐 aeroportsdeparis.fr,

rubrique

Activités professionnelles >

Extranet opérationnel

→ Prise de vues et tournage

Vous êtes un professionnel du cinéma et de l'audiovisuel ? Longs et courts métrage, clips musicaux, publicités, émissions de divertissement, films d'entreprises, reportages photographiques... nombreuses sont les prises de vues commerciales réalisées chaque année sur l'aéroport et les aérodromes d'aviation générale.

Accueil

☎ 01 48 62 16 56

✉ contact-lbg@adp.fr

Pour toute demande concernant la presse, vous pouvez contacter le

☎ 01 43 35 70 70



→ Location de la salle de conférences

Aéroports de Paris met à disposition de ses clients et ses partenaires une salle de conférences et les services connexes (espace Alizé) :

- Services multimédia (retro projecteur, visio conférence)
- Parking clos et réservé
- Salle climatisée, capacité 30 personnes table / 70 conférence
- Plusieurs configurations possible : réunion de travail, press-room, espace cocktail.

Accueil

☎ 01 48 62 16 56

✉ contact-lbg@adp.fr





→ Location de véhicules

Air Limousine Prestige

560 Esplanade du Musée de l'Air
et de l'Espace
Zone Centrale
Aéroport Paris-Le Bourget
93352 LE BOURGET CEDEX

☎ 01 74 37 77 77

📠 01 74 37 77 78

Europcar

1200 avenue de l'Europe
Zone d'Aviation d'Affaires
Aéroport Paris-Le Bourget
93350 LE BOURGET

☎ 01 70 03 19 50

📠 01 70 03 19 97

Keybrid

145 rue de Madrid
Zone d'Aviation d'Affaires
Aéroport Paris-Le Bourget
93350 LE BOURGET

☎ 01 74 25 77 77



→ Certificat médical pour les pilotes

Docteur Joëlle HERAIL

- Expertise médicale aéronautique
- Licence FAA
- Transport Canada
- Pilote Privé Français

180 Esplanade de l'Air et de l'Espace
Bâtiment Aéroports de Paris
Aéroport Paris-Le Bourget
93350 LE BOURGET

Contact :

☎ 06 11 04 82 41



→ Musée de l'Air et de l'Espace

Musée de l'Air et de l'Espace
Aéroport de Paris - Le Bourget
BP 173
93352 Le Bourget Cedex France

Contact :

☎ 01 49 92 70 00

✉ www.museeairespace.fr



→ Hubstart Paris Region®

Sous ce nom de marque, près d'une trentaine de partenaires valorisent le territoire et les entreprises du Grand Roissy à l'échelle internationale et proposent ensemble une offre de services attractive pour attirer des investisseurs internationaux.

Aéroports de Paris est l'un des membres fondateurs de cette démarche collective.

Contact :

Vincent GOLLAIN

☎ 01 58 18 69 09

✉ vgollain@hubstart-paris.com



→ Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

Le salon a lieu dans l'emprise de l'aéroport Paris-Le Bourget, tous les deux ans, années impaires, la 3^e semaine de juin. Il est organisé par la société SIAE, une filiale du GIFAS. L'organisateur démarre les travaux préparatoires dès l'automne. Au même moment se mettent en place les réunions de coordination entre SIAE, Aéroports de Paris

et les entreprises implantées sur la plateforme dont l'activité est susceptible d'être impactée par le salon.

Contact :

☎ 01 53 23 33 33

🌐 salon-du-bourget.fr

→ Restaurant inter-entreprises

Pour satisfaire les besoins de restauration de 3000 salariés de l'aéroport, un restaurant destiné au personnel des entreprises est implanté dans la zone centrale Est, dans l'atelier A2.

Les conditions d'accès sont régies par l'établissement d'une convention avec Air France et Sogeres afin de définir des tarifs et les modalités d'accès.

412 avenue de l'Europe
Zone entretien
Aéroport Paris-Le Bourget
93350 LE BOURGET

Contact :

☎ 01 49 34 82 27

🌐 sogeres.fr

✉ 6790@sogeres.fr

→ Repasserie

Le service mobile de repasserie est proposé sur l'aéroport. Une camionnette rouge siglée « repasserie » effectue les tournées bi hebdomadaires pour la collecte

et la livraison. Le linge est rendu lors de la tournée suivante.

Contact :

☎ 01 45 91 16 38



→ Hôtel et restaurants



Restaurant la Rose des Vents

1811 avenue de l'Europe
Zone d'Aviation d'Affaire
Aéroport Paris-Le Bourget
93350 LE BOURGET
01 49 34 10 38



Hôtel Kyriad Prestige

1811 avenue de l'Europe
Zone d'Aviation d'Affaire
Aéroport Paris-Le Bourget
93350 LE BOURGET
01 49 34 10 38



Restaurant l'Hélice

510 Esplanade de l'Air et de l'Espace
Zone Centrale
Aéroport Paris-Le Bourget
93350 LE BOURGET
01 48 35 30 49



Services compétents de l'État





→ Direction de la Police Aux Frontières

660 Esplanade de l'Air et de l'Espace ☎ 01 48 62 50 24
Zone centrale ☎ 01 48 62 40 88
Aéroport Paris-Le Bourget
93350 LE BOURGET

→ Gendarmerie des Transports Aériens

1240 avenue de l'Europe ☎ 01 48 62 50 12
Zone d'Aviation d'Affaire ☎ 01 48 66 01 47
Aéroport Paris-Le Bourget
93350 LE BOURGET

→ Direction Régionale des Douanes

65 avenue de l'Europe ☎ 01 48 16 50 74
Aéroport Paris-Le Bourget ☎ 01 48 16 57 17
93350 LE BOURGET

→ Bureau Régional d'Information et d'Assistance au vol Paris-Le Bourget

Les pilotes peuvent retirer et déposer
les plans de vols au BRIA.

🌐 <https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr>

☎ 01 48 62 53 14

☎ 01 48 62 65 04



Services administratifs





→ Mairies

Bonneuil-en-France

15 rue Gonesse
95500 BONNEUIL-EN-FRANCE

☎ 01 39 86 30 40

☎ 01 39 93 67 08

Dugny

1 rue de la Résistance
93340 DUGNY

☎ 01 49 92 66 66

☎ 01 49 92 66 71

Gonesse

66 rue de Paris
95500 GONESSE

☎ 01 34 45 11 11

☎ 01 39 87 13 22

Le Bourget

65 avenue de la Division Leclerc
93530 LE BOURGET

☎ 01 48 38 82 82

☎ 01 48 38 82 47

Le Blanc-Mesnil

Place Gabriel-Péri
93150 LE BLANC-MESNIL

☎ 01 45 91 70 70

☎ 01 45 91 71 70

→ Préfecture Déléguée à la Sécurité et la Sûreté des aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget

☎ 01 48 62 79 74

🌐 seine-saint-denis.pref.gouv.fr

✉ pref-secretariat-spcarb@seine-saint-denis.gouv.fr

→ Communauté d'Agglomération de l'Aéroport

Paris-Le Bourget
Hôtel de Ville
65 avenue de la Division Leclerc
93350 LE BOURGET

☎ 01 48 38 82 82



→ La Poste

96 avenue de la Division Leclerc
93350 LE BOURGET

☎ 3631
(appel non surtaxé)

→ Centre hospitalier de Gonesse

25 rue Bernard Février
95500 GONESSE

☎ 01 34 53 21 21
☎ 01 34 53 21 90

→ Préfectures

Seine-Saint-Denis
1 Esplanade Jean-Moulin
93007 BOBIGNY

☎ 01 41 60 60 60
☎ 01 48 30 22 88
🌐 seine-saint-denis.pref.gouv.fr

Val d'Oise
10 avenue Bernard-Hirsch
95010 CERGY PONTOISE

☎ 01 34 20 95 95
☎ 01 77 63 60 11
🌐 val-doise.gouv.fr

→ Sous-préfectures

Argenteuil

2 rue Alfred Labrière
95100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 20 95 95
☎ 01 34 23 36 32

Pontoise

37 rue de la Coutellerie
95300 PONTOISE

☎ 01 34 20 95 95
☎ 01 30 38 25 89



Le Raincy

57 avenue Thiers
93340 LE RAINCY

☎ 01 43 01 47 00

📠 01 43 01 47 10

Saint-Denis

28 boulevard de la Commune
de Paris
93300 SEINE-SAINT-DENIS

☎ 01 49 33 94 44

📠 01 42 43 28 34

Sarcelles

1 boulevard François Mitterrand
95200 SARCELLES

☎ 01 34 20 95 95

📠 01 34 04 30 19

→ **Conseils territoriaux**

Conseil général de Seine-Saint-Denis

93 rue Carnot
93007 BOBIGNY CEDEX

☎ 01 43 93 93 93

📠 01 43 93 90 50

🌐 seine-saint-denis.fr

Conseil régional d'Île-de-France

35 boulevard des Invalides
75007 PARIS

☎ 01 53 85 53 85

📠 01 53 85 53 89

Conseil général du Val d'Oise

2 avenue du Parc
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

☎ 01 34 25 30 30

📠 01 34 25 33 00

🌐 valdoise.fr



Annexes





→ Glossaire

BADGE ROUGE	Badge permanent côté piste, permet l'accès à l'ensemble de la zone côté piste, y compris à la zone de sûreté à accès réglementé, en fonction des secteurs sûretés attribués.
BADGE VERT	Badge accompagné, permet l'accès, pour les 24h et renouvelable 1 fois, à l'ensemble de la zone côté piste, y compris à la zone de sûreté à accès réglementé (selon les secteurs attribués à la personne accompagnatrice). Ce badge est délivré par la GTA.
CÔTÉ VILLE	Nouvelle appellation de la zone Publique depuis le 29 avril 2010.
CÔTÉ PISTE	Nouvelle appellation de la zone sûreté à l'Accès en zone réservée depuis le 29 avril 2010.
DPAF	Direction de la Police Aux Frontières
DPP	Directeur de Permanence Plateforme
FBO	Fixed-Base Operator, assistant en escale, exploitant un terminal privé.
GTA	Gendarmerie des Transports Aériens
JHNO	Jours et heures non ouvrables
PARIF	Poste Accès Routier Inspection Filtrage en zone côté piste
PERMIS T	Autorisation de conduire côté piste
POA	Pôle Opérations Aéroportuaires
SGS	Système de Gestion de la Sécurité
SIAE	Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace
SIGNALÉTIQUE	La numérotation des bâtiments situés avenue de l'Europe est faite selon le principe métrique. Le point de référence appelé «Point Zéro» est le carrefour Paul Bert qui donne la naissance à l'avenue de l'Europe. Le numéro du bâtiment correspond à la distance, en mètres, à laquelle se trouve ce bâtiment par rapport au point de référence.
SME	Système de Management Environnemental
SSLIA	Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs
TCA	Titre de Circulation Aéroportuaire (les badges sont des titre d'accès)



→ Assistants (FBO)

NOM DE LA SOCIETE	TÉLÉPHONE	EMAIL
ADVANCED AIR SUPPORT	01 48 35 89 64	handling@advancedairsupport.com
DASSAULT FALCON SERVICE	01 49 34 20 20	handling@dassault-falcon.com
JETEX	01 74 37 25 22	fbo-lbg@jetex.com
LANDMARK	01 49 34 62 84	lfbp@landmarkaviation.com
SIGNATURE FLIGHTSUPPORT	01 49 92 75 41	lbgt1@signatureflight.fr
UNIJET	01 48 35 99 10	ops@unijet.fr
UNIVERSAL	01 48 35 96 38	france@universalaviation.aero

→ Vos contacts

Accueil téléphonique
01 48 62 16 56

E-mail
contact-lbg@adp.fr

CONTACTS	TÉLÉPHONE
Urgence SSLIA	01 48 62 53 18
Opérations en piste (POA) - Permanence H24	01 48 62 40 10
Bureau Local de Services (BLS)	01 48 62 38 77 / 01 48 62 38 93
Délégué sûreté	01 48 62 45 34
Redevances aéronautiques	01 48 62 40 14
Inscription Formation Permis T	01 48 62 96 09
Autorisation de tournage et prises de vue commerciales	01 48 62 40 26 / 06 72 35 29 62
Contact presse Aéroports de Paris	01 43 35 70 70
Exploitation Moyens généraux	01 48 62 52 22
Immobilier, relations commerciales	01 48 62 44 11
Système de Management Environnemental	01 48 62 61 37
Etudes-Travaux	01 48 62 97 00
Comptabilité clients	01 48 62 90 72 / 01 48 62 91 93
Système de Gestion de la Sécurité	01 74 25 96 26
Relations territoriales	01 74 29 44 61

→ **Accueil téléphonique**
01 48 62 16 56

→ **E-mail**
contact-lbg@adp.fr

 aeroportsdeparis.fr

Direction de l'aéroport Paris-Le Bourget
et des aérodromes d'aviation générale
180, Esplanade de l'Air et de l'Espace
Aéroport du Bourget
93350 LE BOURGET


AÉROPORTS DE PARIS